



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II

**À S.Em. LE CARDINAL ALFONSO LÓPEZ TRUJILLO,
PRÉSIDENT DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE,
À L'OCCASION DU XXÈME ANNIVERSAIRE
DE L'EXHORTATION APOSTOLIQUE "FAMILIARIS CONSORTIO"**

*A S.Em. le Cardinal Alfonso LOPEZ TRUJILLO
Président du Conseil pontifical pour la Famille*

Je salue cordialement les participants au Congrès sur le thème "*Familiaris consortio* en son vingtième anniversaire, dimension anthropologique et pastorale", organisé par ce Conseil pontifical à l'occasion du XXème anniversaire de la publication de l'Exhortation apostolique *Familiaris consortio*.

Je vous salue, vénéré Cardinal, qui présidez les activités du dicastère; je salue le Secrétaire, le Sous-Secrétaire et tous leurs collaborateurs, ainsi que ceux qui ont suivi la préparation de cette rencontre, qui commémore un événement d'une singulière importance pour la vie de l'Eglise, et qui concerne l'un des thèmes qui me tiennent le plus à coeur: la famille. Le panorama que celle-ci entend analyser est extrêmement vaste et concerne l'identité et la mission de la famille voulue par Dieu pour "garder, révéler et communiquer l'amour" (*FC*, n. 17). Au cours des vingt dernières années, nous avons assisté à la formation d'une nouvelle conscience et d'une nouvelle sensibilité à propos de la famille.

Vingt années qui marquent également l'existence du Conseil pontifical pour la Famille, auquel j'ai voulu confier la tâche d'approfondir et de valoriser chaque aspect des richesses contenues dans les Propositiones du Synode (cf. *FC*, n. 2). Je rends grâce à Dieu pour le travail accompli par votre dicastère pour défendre et servir l'Évangile et la Famille.

2. Au cours de cette période, bien que des menaces, peut-être parmi les plus dangereuses de l'histoire, n'aient pas manqué à l'égard de l'institution familiale, plusieurs convictions communes se sont consolidées. La cause intégrale de la famille et de la vie est par exemple aujourd'hui redécouverte et promue dans de nombreux milieux comme une valeur et un droit appartenant au patrimoine commun de l'humanité. Le Magistère de l'Eglise a fourni des orientations significatives pour ce renouveau, à travers des enseignements nombreux et importants. A l'époque du Concile Vatican II, la famille était déjà considérée comme l'un des thèmes sur lesquels il fallait éclairer les

consciences des chrétiens et de l'humanité tout entière. Dans ce sillage, de nombreux pas ont été accomplis. L'appel: "Famille, deviens ce que tu es", contenue dans l'Exhortation pastorale susmentionnée (n. 17), a eu un vaste écho dans l'opinion publique.

Aujourd'hui encore, je le répète: "Famille, deviens ce que tu es", je le répète encore aujourd'hui! En tant qu'institution naturelle, la communauté familiale a été voulue par Dieu au "principe", lors de la création de l'homme et de la femme, pour le bien de l'humanité. C'est à ce "principe" que le Christ se réfère, lorsque les pharisiens tentaient d'en dénaturer la structure (*Mt 19, 3-12*). Les hommes n'ont pas le pouvoir de changer le projet originel du Créateur.

L'Exhortation post-synodale *Familiaris consortio* a notablement approfondi les tâches spécifiques de l'institution familiale, dont parlait déjà la Constitution conciliaire *Gaudium et spes*. Chaque famille doit être une véritable communion de personnes - "*communio personarum*" - dans le respect de la dignité des individus qui la composent. Dans ce contexte de compréhension mutuelle se situe le "service à la vie", selon les deux significations complémentaires, unitive et procréative, de la sexualité, comme l'a enseigné mon vénéré prédécesseur, le Serviteur de Dieu Paul VI, dans l'Encyclique *Humanae Vitae*.

3. De nombreux événements, auxquels ces dernières années ont participé des familles en nombre toujours plus grand, ont contribué à la consolidation progressive de la conscience, de la part de la famille, de sa mission dans l'Eglise et dans la société. Je pense, par exemple, aux Rencontres mondiales de Rome, à l'occasion de l'Année internationale de la Famille de 1994, à la Rencontre de Rio de Janeiro en 1997, et à celle du Jubilé des Familles l'année dernière. Je remercie le Seigneur pour cette prise de conscience croissante que la famille a révélée d'elle-même et de sa mission.

Toutefois, aux côtés des objectifs réconfortants qui ont été atteints, il faut enregistrer l'attaque violente (cf. *FC*, n. 46) de la part de certains secteurs de la société moderne contre l'institution de la famille et sa fonction sociale. Certains projets de loi qui ne sont pas en accord avec le bien véritable de la famille fondée sur le mariage monogamique et avec la protection de l'inviolabilité de la vie humaine, ont vu le jour, favorisant l'apparition de dangereuses ombres de la "culture de la mort" au sein du foyer domestique. Il est également préoccupant de constater la divulgation croissante dans les forums internationaux de conceptions déviantes de la sexualité et de la dignité et de la mission de la femme, sous-jacentes à certaines idéologies sur le "genre" ("gender").

Que dire, ensuite, de la crise de nombreuses familles divisées, des personnes seules et de la situation de ce qu'on appelle les unions de fait? Parmi les dangereuses stratégies contre la famille se trouve également la tentative de nier la dignité humaine de l'embryon avant son implantation dans le sein maternel, ainsi que le fait d'attenter à son existence par diverses méthodes.

Lorsque l'on parle de la famille, il faut mentionner les enfants, qui sont de diverses façons des

victimes innocentes des communautés familiales éclatées.

4. Dans le cadre qui vient d'être tracé, la mission de la famille chrétienne apparaît plus que jamais nécessaire. Son exemple de joie et de don, d'effort et de capacité de sacrifice, sur les traces de la Sainte Famille, peut être décisif pour encourager d'autres familles à répondre à la grâce de leur vocation. En effet, comme le modèle d'une famille chrétienne est entraînant! Dans son humilité et sa simplicité, le témoignage de la vie domestique peut devenir un véhicule d'évangélisation de premier ordre. C'est pourquoi, il est bon que les diverses institutions ecclésiales lui consacrent leur attention et leurs soins. De même, on ne doit pas négliger d'offrir le soutien nécessaire aux situations familiales difficiles, qui demandent une plus grande assistance pastorale, comme par exemple les divorcés remariés. On peut dire que, après la publication de *Familiaris consortio*, l'intérêt pour les familles dans l'Eglise s'est accentué, et les diocèses et les paroisses dans lesquels la pastorale familiale est devenue un objectif prioritaire sont innombrables. Des associations et des mouvements en faveur de la famille et de la vie se diffusent. Des personnes de bonne volonté contribuent, à travers leur effort généreux à la formation d'une nouvelle culture "pour la vie". C'est avec une grande satisfaction que je rappelle ici les rencontres organisées par votre Conseil pontifical, au cours de ces deux décennies. Tout d'abord, celle avec les évêques responsables de la pastorale familiale et de la vie dans toute l'Eglise, qui s'est révélée une occasion propice pour approfondir les nouvelles problématiques familiales.

Le dialogue avec les hommes politiques et les législateurs autour de la vérité de la famille fondée sur le mariage monogamique et de la dignité de la vie humaine, à partir du premier instant de sa conception, est d'une importance particulière. A ce propos, les rencontres continentales et nationales organisées par votre Conseil pontifical ont ouvert des chemins de dialogue prometteurs, capables de conférer un esprit chrétien aux débats parlementaires et aux législations publiques qui réglementent la vie des peuples. La *Charte des Droits de la Famille* elle-même, publiée en 1983, avait déjà été demandée au cours du Synode ordinaire de 1980.

5. "Famille, crois en ce que tu es; crois dans ta vocation à être un signe lumineux de l'amour de Dieu". Je vous répète aujourd'hui ces paroles que j'ai eu l'occasion de prononcer au cours de la Rencontre avec les Familles, le 20 octobre de l'année dernière.

Famille, sois pour les hommes de notre époque "un sanctuaire de la vie". Famille chrétienne, sois "l'Eglise domestique", fidèle à ta vocation évangélique. Précisément parce que "sachant que le mariage et la famille constituent l'un des biens les plus précieux de l'humanité, l'Eglise veut faire entendre sa voix et offrir son aide à ceux qui, connaissant déjà la valeur du mariage et de la famille, cherchent à la vivre fidèlement, à ceux qui, plongés dans l'incertitude et l'anxiété, sont à la recherche de la vérité, et à ceux qui sont injustement empêchés de vivre librement leur projet familial" (FC, n. 1).

La famille, lorsqu'elle vit en plénitude les exigences de l'amour et du pardon, devient la forteresse sûre de la civilisation de l'amour et une espérance pour l'avenir de l'humanité.

Fort de cette certitude, que votre dicastère continue à oeuvrer avec toujours plus de courage au service de l'Évangile de la Famille.

Alors que je souhaite un plein succès à votre Congrès, je vous assure de mon souvenir dans la prière et, en invoquant la protection spéciale de Marie, *Regina Familiae*, je donne de tout coeur à tous une Bénédiction apostolique spéciale.

Du Vatican, le 22 novembre 2001